

Nouveautés

L'importance des tests effectués sur les instruments théoriques et les modélisations

jan 15, 2015



Alenka Petrinjak, Parc national du Triglav, chef de file du volet « Testing and implementation »
(c) Alenka Petrinjak

Le projet recharge.green est entré dans sa phase finale. Dans les six prochains mois, nos experts vont finaliser les cartes des potentiels des énergies renouvelables dans les Alpes. Ils ont développé et continué d'affiner des instruments et des modélisations pour tester l'impact potentiel de l'utilisation des énergies renouvelables sur la nature et les services écosystémiques.

Comment ces instruments et modèles fonctionnent-ils dans différents contextes des Alpes et pour différentes sources d'énergies renouvelables ? Nos six territoires pilotes, le Parc National du Triglav (Slovénie), le Parc Naturel Alpi Maritime (Italie), la Province de Belluno (Italie), le Land Vorarlberg (Autriche) et la Bavière sont chargés de procéder à la vérification des modèles sur le terrain. Les territoires pilotes donneront également aux experts un retour sur les scénarios développés dans le cadre du projet. À grande échelle, l'espace alpin possède des caractéristiques géographiques et culturelles analogues, mais à un micro-niveau, les différences sont nombreuses. Les réactions des territoires pilotes sont par conséquent importantes pour permettre de prendre en compte les facteurs spécifiques locaux, qui doivent être analysés avant la planification d'installations d'énergie renouvelable dans les Alpes.

Évaluer l'impact de l'exploitation des énergies renouvelables sur la nature

jan 15, 2015



Les zones de tranquillité pour la faune sauvage sont répertoriées dans le Système d'Information Géographique du parc national du Triglav. L'évaluation des résultats est actuellement en cours. (c) Parc National du Triglav

À quelle hauteur peut-on raisonnablement exploiter les énergies renouvelables ? Et comment réduire les conflits avec la protection de la biodiversité ? Les partenaires de recharge.green s'appuient sur des outils d'aide à la décision pour répondre à ces questions.

Dans le cadre du projet, des scientifiques ont calculé le potentiel théorique d'exploitation de certaines sources d'énergie renouvelable sélectionnées dans les territoires pilotes. Dans ce contexte, la nature et ses services écosystémiques ne doivent pas être oubliés. Pour relever ce défi, plusieurs partenaires du projet (l'EURAC avec l'université du Trentin, l'IIASA et le Service forestier slovène ont développé différents systèmes d'aide à la décision qui peuvent nous aider à évaluer dans quelle mesure les énergies renouvelables sont raisonnablement exploitables.

Ces systèmes d'aide à la décision prennent en compte un certain nombre d'aspects techniques, théoriques et économiques. Ils évaluent l'impact potentiel de l'utilisation des énergies renouvelables sur les services écosystémiques, en se basant sur différents scénarii. Dans le territoire pilote du Parc national du Triglav, par exemple, une attention particulière a été apportée aux espèces et

habitats Natura 2000. Avec l'aide du système d'aide à la décision, des cartes mettant en évidence les potentiels d'exploitation de la biomasse ont été superposées à des cartes représentant des sites importants pour certaines espèces et certains habitats Natura 2000 sélectionnés. Lorsqu'une exploitation des énergies renouvelables est envisagée, il est désormais possible d'évaluer les menaces potentielles pour la nature, afin de mieux concilier l'exploitation des ressources naturelles et la préservation de la nature.

Par ailleurs, les menaces pour la nature sont évaluées de façon exhaustive dans le cadre de la procédure d'évaluation stratégique environnementale. Cette procédure doit être appliquée en particulier dans les territoires protégés et dans les sites Natura 2000. L'existence de plusieurs systèmes d'évaluation et procédures de ce type permet aux partenaires de recharge.green de comparer les résultats des différents systèmes lors de l'évaluation de l'impact des sources d'énergies renouvelables. En conclusion, l'équipe du projet formulera des recommandations pour l'amélioration des procédures existantes.

À noter sur vos agendas : conférence finale de recharge.green

jan 15, 2015

La conférence internationale de clôture du projet recharge.green aura lieu les 20 et 21 mai 2015 à Sonthofen, en Allemagne. Nous invitons les décideurs, les représentants des autorités et des administrations, des entreprises énergétiques, des ONG et toutes les personnes intéressées à venir découvrir et discuter les résultats du projet. Le programme de la conférence sera publié en février sur www.recharge-green.eu

« La biodiversité joue un rôle croissant dans les énergies renouvelables »

jan 15, 2015



Interview de Matteo Cesca de l'Agence environnementale de la Région de Vénétie (ARPAV), observatrice du projet recharge.green

1. *Qu'est-ce qui a motivé l'Agence environnementale de Vénétie (ARPAV) à participer au projet recharge.green en tant qu'observatrice ?*

Dans le cadre du projet recharge.green, nous coopérons avec la Région de Vénétie, l'un des partenaires du projet, dans différents domaines : gestion durable des ressources en eau, échange de données sur le débit des cours d'eau, bases de données sur les centrales hydroélectriques et informations techniques sur l'énergie hydraulique. Nous profiterons donc des connaissances obtenues dans le projet.

2. *Quelle peut être la contribution de l'ARPAV ?*

Nous pouvons diffuser et capitaliser les résultats de recharge.green et des précédents projets européens dans lesquels l'Agence était partenaire. Nous pouvons également disséminer des connaissances scientifiques, techniques et administratives dans le domaine de l'énergie hydraulique, des énergies renouvelables et de la gestion de la ressource en eau.

3. *La production d'énergies renouvelables dans les territoires alpins tient-elle compte de la conservation de la biodiversité ?*

L'expérience des projets européens précédents a montré que la biodiversité et le paysage jouent un rôle croissant dans la thématique des énergies renouvelables. De nombreux projets développés récemment ont fourni des instruments concrets pour inclure dans les processus de décision des indicateurs liés à l'environnement et au paysage. C'est aussi ce que fait recharge.green avec son système d'aide à la décision.

4. *Comment jugez-vous l'impact de la production d'énergies renouvelables sur les services écosystémiques dans les Alpes ?*

L'impact des énergies renouvelables sur les services écosystémiques dans l'Espace Alpin doit être considéré dans sa globalité, d'une part dans la phase de construction des installations, mais aussi et surtout à travers l'évaluation des coûts directs et indirects engendrés par les interventions sur l'environnement et le paysage. Il est donc impératif d'effectuer des analyses coûts-bénéfices qui tiennent compte des impacts possibles sur les services écosystémiques.

De nouveaux potentiels hydroélectriques dans les Alpes du Nord françaises

jan 15, 2015

Les réseaux d'eau potable et d'eaux usées peuvent être utilisés pour produire de l'hydroélectricité. Les exemples des sites pilotes des Alpes françaises montrent que cette exploitation peut s'avérer rentable. Celle-ci apporte des résultats satisfaisants en termes environnementaux et permet d'éviter les conflits d'usage de l'eau.

Dans les Alpes françaises, les sites les plus favorables pour la production d'hydroélectricité ont déjà été aménagés.

Comment produire de l'énergie hydroélectrique supplémentaire sans impacter davantage la nature ? En France, certaines municipalités ont développé des solutions innovantes en utilisant les réseaux d'eau potable et d'eaux usées pour produire de l'énergie. Dans le cadre de recharge.green, la société « Tenevia » a développé et testé sur trois sites un outil d'aide à la décision intégré, en coopération avec l'Institut de la Montagne. Le potentiel hydroélectrique a été modélisé pour différents scénarii d'évolution, sur la base d'une analyse des régimes hydrologiques de ces sites.

Dans le site pilote de Megève, la commune utilise les réseaux d'eau potable pour la production d'électricité en période de forte fréquentation touristique. À Valloire, la production d'énergie à partir des réseaux d'eaux usées permet de s'adapter aux variations des besoins énergétiques, dépendant de l'affluence touristique.

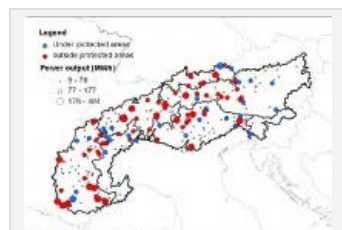
Pour en savoir plus : <http://www.institut-montagne.org/index.php/nos-realizations/recherche-action/299-recharge-green-balancing-alpine-energy-and-nature>, <http://www.recharge-green.eu/project/policy-testimonials/> (vidéo sur le site pilote de Megève), <http://www.recharge-green.eu/pilot-areas/northern-french-alps/>



L'Institut de la Montagne a présenté dans le cadre du 4ème congrès international dédié aux hauts bassins versants un poster dédié à ses activités dans le projet recharge.green, pour lequel il a emporté le prix du meilleur poster. (c) Institut de la Montagne

Scénarios pour l'hydroélectricité dans les Alpes

jan 15, 2015



Les résultats de recharge.green montrent que la production d'hydroélectricité peut être augmentée de 10 % de manière viable en termes économiques et environnementaux. (c) IIASA

renforcement de la législation (taxe carbone), les capacités additionnelles potentielles pourraient toutefois rester nettement en-deçà des 10 TWh/a.

Sylvain Leduc, chercheur à l'IIASA, a présenté en septembre 2014 le potentiel d'hydroélectricité dans les Alpes à la World Water Week de Stockholm, en Suède. La session a été retransmise en directe sur le site web du Guardian.

Pour en savoir plus : <http://blog.recharge-green.eu/hydropower-in-the-alps/>, <http://blog.recharge-green.eu/world-water-week-water-and-energy-in-the-alps/>

Planification énergétique participative dans le parc Alpi Marittime

jan 15, 2015



Le projet recharge.green a permis d'identifier les sources d'énergies renouvelables les mieux adaptées pour le Val di Gesso e Vermenagna. (c) Parc naturel Alpi Marittime

Le Val di Gesso e Vermenagna dans le Parc naturel Alpi Marittime est l'un des six territoires pilotes du projet recharge.green. L'Institut pour les Energies Renouvelables de l'EURAC accompagne la planification énergétique de la vallée, en particulier en ce qui concerne le développement de l'hydroélectricité et de l'énergie tirée de la biomasse forestière. Il a développé à cet effet un système d'aide à la décision utilisé dans tous les territoires pilotes, sur la base des besoins et des exigences locales.

Interview de Giorgio Curetti et Gianluca Grilli, EURAC

Pourquoi avoir choisi le Val di Gesso e Vermenagna comme site d'étude dans le cadre du projet recharge.green ?

Ce territoire est confronté à la double nécessité de développer les énergies renouvelables et de préserver les écosystèmes naturels. Il a donc besoin d'une planification attentive qui tienne compte des nombreuses variables. Nous avons interrogé huit experts sur l'impact possible des énergies renouvelables (énergie photovoltaïque, éolienne, hydraulique, et biomasse forestière) sur une série de services écosystémiques et sur le développement local. Leurs réponses ont permis d'identifier les sources énergétiques les mieux adaptées pour le territoire.

Un processus participatif sur la gestion des ressources énergétiques communes va être lancé dans les sites étudiés. Quelle est l'importance d'une telle démarche ?

Ce processus permettra à toutes les parties prenantes de participer à la phase de planification dans le cadre des rencontres prévues début 2015. La participation est fondamentale pour développer les processus démocratiques au sein des populations qui vivent en contact avec les ressources naturelles. Elle suscite un sentiment d'appartenance au territoire. Cette participation est importante pour gérer et limiter les conflits qui peuvent surgir lorsque les décisions sont prises par un petit nombre d'acteurs sans que la population ne soit informée.

Les résultats sont-ils comparables à ceux d'autres territoires pilotes ?

Chaque territoire pilote a ses particularités et ses besoins, mais il existe des similitudes. Le parc naturel Alpi Maritime est très comparable à la Province de Belluno. Les experts y ont proposé des stratégies similaires pour la planification énergétique, en donnant dans les deux cas un avis favorable à l'exploitation de l'hydroélectricité et de la biomasse forestière. Le Parc national du Triglav a lui aussi de nombreux points communs avec le Parc naturel Alpi Maritime : les deux territoires sont confrontés à des contraintes juridiques fortes liées à une législation environnementale relativement dense.

